

**Pour une renaturation
et un réensauvagement
des cours d'écoles**



Une voix pour la nature

**Coin nature
et espace de
biodiversité à
l'école.**

SOMMAIRE

1 - Introduction.....	2
2 - Bretagne Vivante.....	3
3 - Projet REGAIN.....	4
4 - Présentation et enjeux.....	5
5 - Cour de récré.....	7
6- Objectifs.....	9
6- Programme scolaire.....	10
7 - Méthodologie.....	11
8 - Bien débiter.....	12
9 - En route.....	13
10 - Accueillir la biodiversité.....	14
11 - Bibliographie.....	15
12 - Annexes	16



1 - INTRODUCTION

La vie est entrée dans un épisode d'extinction majeure des espèces et c'est toute la nature qui se dépeuple : surexploitation des ressources, destruction des habitats naturels, pollution, changement climatique... Avec une population de plus en plus urbaine, c'est aussi une «extinction d'expérience de nature» qui se généralise... Dès le plus jeune âge, l'environnement et à fortiori celui de l'école façonne la construction et l'identité des jeunes enfants.

Un "coin nature, espace de biodiversité, a donc pour vocation de rapprocher les élèves du monde vivant tout en incitant plus largement à entretenir la culture de nature chez les élèves .

La cour de récré doit être un lieu d'émancipation, un vecteur pour renouer avec le vivant tout en étant un espace de liberté, d'aventure et d'exploration. C'est aussi et toujours un espace de loisir et de plaisir qui confronte au vivant, aux éléments et à soi-même. C'est un espace pour apprendre, se ressourcer, se réconcilier et coopérer. C'est un espace pour se mouvoir. C'est un espace pour s'affranchir des peurs. C'est un espace pour s'interroger. C'est un espace pour prendre le temps...

Et, c'est tout cet apparent désordre qui est une source inépuisable d'apprentissage pour le corps et l'esprit où de multiples savoirs s'opèrent.

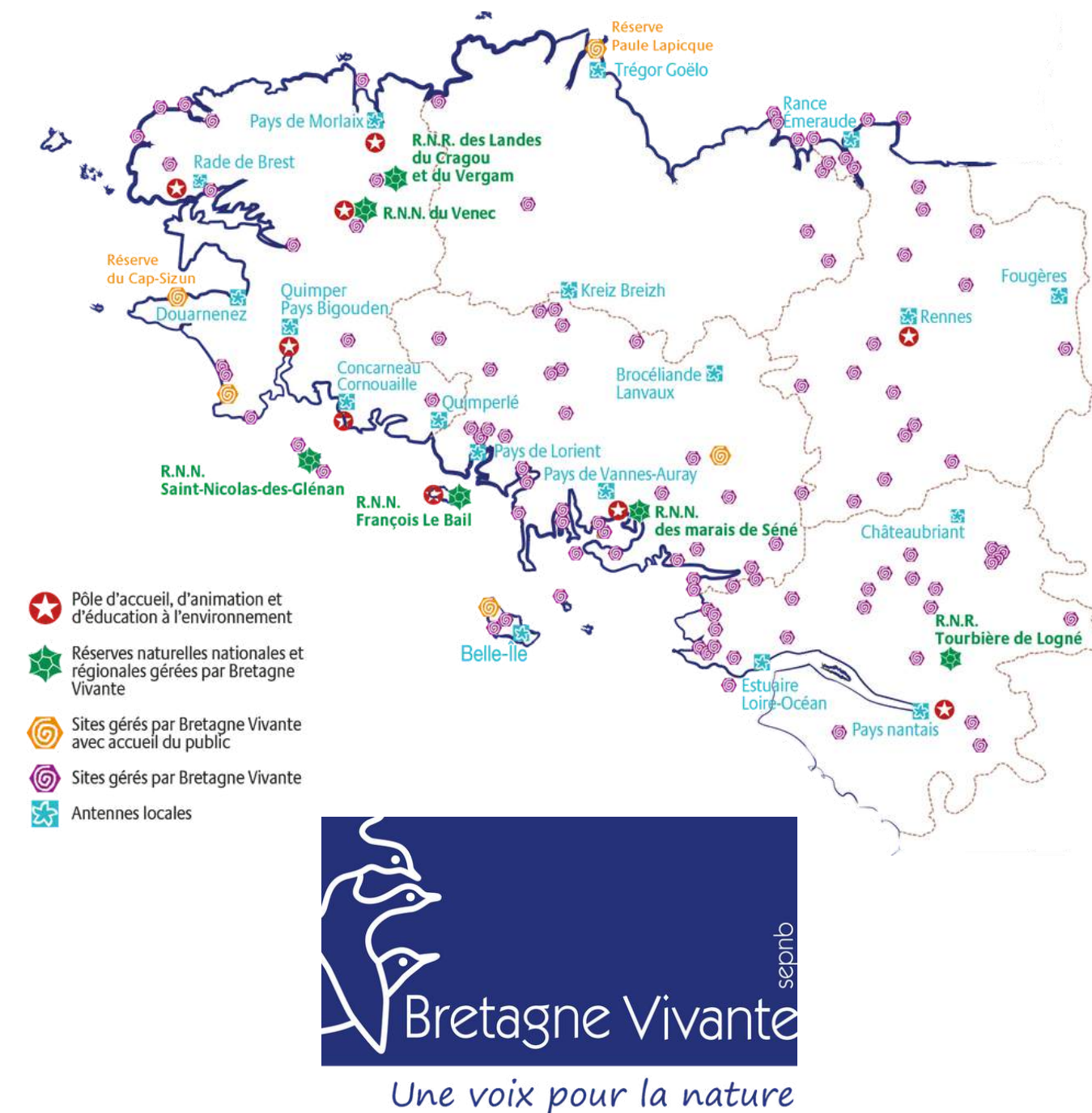
2 - BRETAGNE VIVANTE

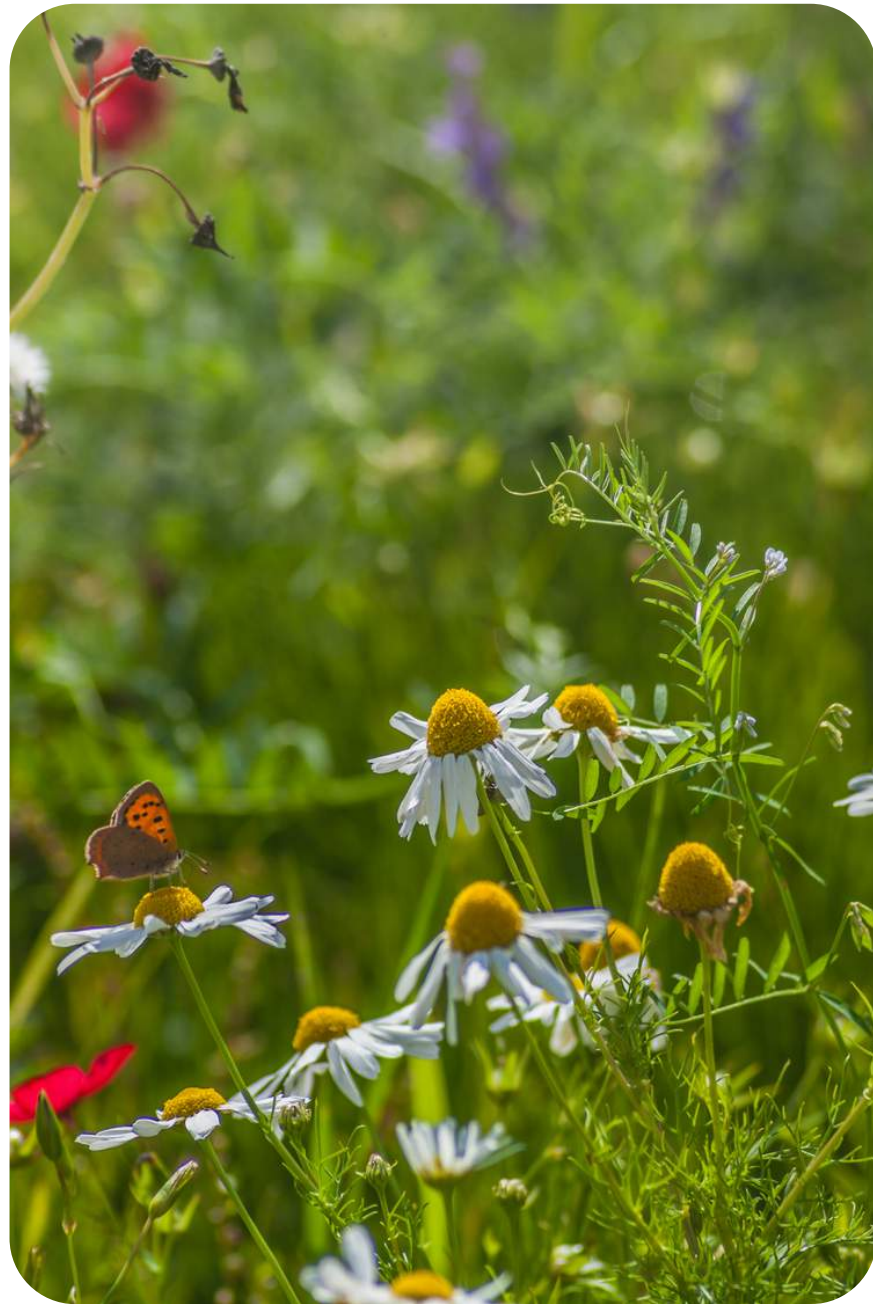
Association d'utilité publique agréée au titre de la protection de la nature, Bretagne Vivante compte 18 antennes locales sur l'ensemble de la Bretagne. Bénévoles et salariés œuvrent à la prise en compte de la nature avec de nombreux projets et partenariats avec l'État, les collectivités, l'Éducation Nationale, etc.

Depuis 1991 Bretagne Vivante et Brest métropole établissent un partenariat d'éducation à la nature à destination des écoles élémentaires du cycle 1 au cycle 3.

Membre fondateur de structures nationales et régionales telle que France Nature Environnement (FNE), Réseau d'Éducation à l'Environnement en Bretagne (REEB) et Réserves Naturelles de France, l'association anime et gère un réseau régional de 125 sites naturels dont 4 réserves naturelles nationales et 2 réserves naturelles régionales. L'association dispose de l'agrément des associations éducatives complémentaires de l'Éducation Nationale et intervient auprès de nombreuses écoles et établissements de la maternelle à l'enseignement secondaire.

Bretagne Vivante est également membre du collectif "Éduquer à et dans la nature".





3 - PROJET REGAIN

Le projet « Regain Biodiversité » est un faisceau d'actions et d'initiatives lancées par Bretagne Vivante pour favoriser le retour de la biodiversité dans les espaces anthropisés. « Regain-Biodiversité » accompagne des partenaires volontaires (collectivités, entreprises ou propriétaires privés) qui le souhaitent afin de favoriser une reconquête de la biodiversité autochtone végétale et animale.

La biodiversité continue de reculer et ne pourra d'elle-même se restaurer sans des actions ciblées pour reconstituer les bases fonctionnelles des écosystèmes locaux partout où c'est possible. Les enjeux autour de la nature en ville sont donc majeurs. La renaturation d'espaces artificialisés comme les cours d'écoles est bien évidemment un des points forts de cette démarche pour une cohabitation harmonieuse entre humain et non-humain.

Les actions "Regain Biodiversité", ajustées à chaque contexte local, sont basées sur l'acceptation d'une charte. Ces actions permettent la mise en place d'aménagements favorisant la biodiversité, un suivi interactif de son évolution, fournissent des supports pédagogiques sur la reconnaissance des espèces, l'écologie et la gestion de ces espaces...

4 - PRÉSENTATION et ENJEUX

Le concept de renaturation des cours d'école trouve son origine dans le mouvement de l'éducation nouvelle lancé dans les années 1930. Cette renaturation des cours d'école est sans doute l'un des échos contemporains les plus persistants de l'éducation nouvelle (J. Dewey) où la cour de l'école devient un espace pédagogique et éducatif à part entière.



« L'école et sa cour doivent constituer un environnement d'apprentissage complet. Ils doivent stimuler le développement de l'enfant. Le milieu physique de l'école est important et, au mieux, peut produire une ressource et un cadre riches et stimulants d'apprentissage et d'enseignement. En raison de contraintes financières et de pratiques de gestion traditionnelles, bon nombre de cours sont, au pire, des espaces stériles et venteux dont l'herbe est coupée à ras ou des étendues d'asphalte qui contribuent très peu au programme éducationnel ou à l'environnement en général. »

Eileen Adams, Learning Through Landscapes Report.



*"Il est difficile d'imaginer
comment les citoyens
pourraient se mobiliser
ou se motiver, pour
défendre une nature avec
laquelle ils n'auraient
aucune relation".*

Virginie Maris

Il est désormais convenu que la nature est un cadre d'apprentissage dans tous les domaines : connaissances générales, capacités de raisonnement et de pensées critiques, résolution des problèmes et aptitudes aux actes de la vie quotidienne, comme la coopération et les communications interpersonnelles.

Pourquoi alors ne pas insister sur l'importance des cours d'école?

Débitumiser la cour, déminéraliser l'école, c'est augmenter l'espace pédagogique et diversifier le temps éducatif. C'est accueillir la nature entre les murs de l'école. C'est aussi introduire de nouvelles démarches d'apprentissage en pensant le monde comme un système complexe constitué d'une multitude d'éléments en interaction.

Le plan d'actions pour la Bretagne "Éduquer à et dans la nature" y a consacré une fiche action (cf. annexe 1).

5 - COURS DE RÉCRÉ

La cour est lieu d'apprentissage et d'enseignement à part entière. Du fait de son intense fréquentation par les élèves, la cour de récréation est un espace de vie à part entière dans la construction de l'enfant. Ce dernier doit pouvoir l'explorer, y rencontrer ses pairs, s'isoler ou encore y pratiquer des jeux libres ou organisés.

Le retour de la nature à l'école, par une diversité des espaces, permet de repenser collectivement les activités, les interactions entre les élèves et leur environnement. C'est l'occasion d'imaginer un autre champ des possibles pour l'équipe pédagogique.

Pour une cour réensauvagée :

- Recréer du lien avec le vivant
- Donner vie aux apprentissages et diversifier les méthodes d'enseignement
- Stimuler l'imagination et développer la pensée critique et créative
- Développer l'engagement des élèves dans les activités
- Accroître l'enthousiasme des élèves
- Recréer du lien avec le vivant

Recréer un lien avec la nature.



La nature a besoin d'une nouvelle génération qui la connaisse et qui la défende. Comment protéger ce que l'on ne connaît pas ?

L'éducation dans la nature valorise la connaissance: observer avec précision, savoir décrire les choses, acquérir une culture naturaliste, comprendre les cycles du vivant...

Ces acquisitions de savoirs, savoir-faire et savoir-être nécessitent un travail dans la durée pour être pleinement assimilé par l'enfant. A cela s'ajoute la nécessité de créer un lien émotionnel durable chez l'élève.

*“Les enfants devraient
vivre au grand air, face
à face avec la nature
qui fortifie le corps, qui
poétise l’âme et éveille
en elle une curiosité
plus précieuse pour
l’éducation que toute
les grammaires du
monde.”*

Alexandre Dumas

6 - OBJECTIFS

1* Accueillir la biodiversité dans l'espace scolaire

2* Faire vivre des expériences de nature à l'école

3* Associer les enseignant.e.s et les élèves au projet

4* Accompagner les enseignants, pour que l'extérieur et la nature deviennent lieu d'apprentissage



6 - PROGRAMME SCOLAIRE

Cycle 1



Explorer le monde - Découvrir le vivant - Distinguer le vivant du non-vivant - Débuter la classification - Étudier les manifestations du vivant - Découvrir la nature par les activités sensorielles...

Cycle 2



Questionner le monde - Etudier son environnement - Découvrir la biodiversité - Pratiquer la démarche scientifique - Connaître des caractéristiques du monde vivant: interactions, diversité, relations alimentaires...

Cycle 3



Étudier le vivant: diversité et fonctions - Développer la démarche scientifique - Identifier des enjeux liés à l'environnement et aux impacts des activités humaines - Apprendre des notions d'écologie : écosystème, cycle, réseau dynamique...

- 1 - Définition du projet** avec la prise en compte des enjeux, la diversité des lieux et de l'établissement.
- 2 - Création d'une méthodologie et vérification** du respect de la sécurité et de la réglementation
- 3 - Réalisation** du coin nature.
- 4 - Faire vivre** le coin nature et **accompagner** les enseignants.
- 5- Créer des partenariats** pour pérenniser le projet.

Partir du bon pied, se poser les bonnes questions...

Quel contexte ? Localement, quels sont les différents projets dans lesquels s'inscrit mon territoire : plan local, programme d'actions, dynamiques en cours... Qui sont les interlocuteurs, les personnes ressources et les partenaires ?
Quelle est la chaîne de décision ? Quelle dimension donner au projet ?

Qui ? Qui sont les acteurs et les usagers du projet ? Comment sont-ils associés ? A quelles étapes du projet sont-ils sollicités ?
A qui est destiné le projet ? Faut-il réaliser une liste exhaustive des différents acteurs, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement ?

Quoi ? Quels types d'aménagement sont souhaités, possibles ? Quelle envergure donner au projet ? Quel budget allouer ?
Quelles sont les limites, de quelle nature sont-elles ?

Quand ? Quelles sont les étapes préalables ? Quand commencer ? Quelle est la durée du projet ?
Quelles sont les échéances des différentes étapes ?

Où ? Quelles sont les cibles ? Quelles sont les opportunités pour l'école ? Y a-t'il des espaces qui se dégagent particulièrement ?
Quels sont les critères de sélection ? Quelles contraintes font face au projet ?

La mise en place d'un coin nature, espace de biodiversité, dans les écoles vise plusieurs objectifs: éducatifs, écologiques et environnementaux. C'est donc la source de projets multiples autour d'approches pédagogiques variées.

Un large champ de possibles s'invente dans un espace qui a pour but d'accueillir la nature ordinaire et, qui peut essaimer plus largement sur le quartier.

La réalisation de ces espaces renaturés et réensauvagés entre en résonance avec les politiques publiques locales (plan biodiversité). Cela doit être le point de départ pour des projets innovants qui permettent de travailler à la production de connaissances, de compétences et de savoirs: des élèves qui explorent, expérimentent et tâtonnent entre implication, motivation et autonomie.

Cela doit entrer en résonance avec l'émergence d'initiatives éducatives locales (projet d'école, conseil des élèves, pédagogie de projet, aire terrestre éducative ...).

10 - ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ



11 – BIBLIOGRAPHIE

- APPEL POUR LA DÉBITUMISATION ET LA REVÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE. 12/03/20.
<https://enseignantspourlaplanete.com/2020/03/12/appel-pour-la-debitumisation-et-la-revegetalisation-des-cours-decole/>
- SYNDROME DU MANQUE DE NATURE. Réseau École et Nature. juin 2013.
- LE SOUCI DE LA NATURE; APPRENDRE, INVENTER, GOUVERNER. Sous la direction de Cynthia Fleury et d'Anne Caroline Prévost. 2^e édition du CNRS, 378p.
- EDUQUER A ET DANS LA NATURE, UN PLAN D'ACTION POUR LA BRETAGNE. REEB, UBAPAR et Bretagne Vivante. Janvier 2019. 134 p.
- ADIEU BITUME, VIVE LES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES. Mathilde Sire et Quentin Vernault (Reporterre). 10 février 2021. <https://reporterre.net/Adieu-bitume-vive-les-cours-d-ecole-vegetalisees>
- LES COURS OASIS. Ville de Paris. Mise à jour le 19/11/2020.
<https://www.paris.fr/pages/les-cours-oasis-7389>
- LES COURS D'ÉCOLES: ANALYSE ET BONNES PRATIQUES POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES EXTÉRIEURS. CAUE 44. janvier 2021.
- À LILLE, 100 % DES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES, D'ICI FIN 2021. Lille actu, Amandine Vachez. 28 Juil 2021.
https://actu.fr/hauts-de-france/lille_59350/a-lille-100-des-cours-d-ecole-vegetalisees-d-ici-fin-2021_43768152.html
- POURQUOI? COMMENT? AMÉNAGER LES COURS D'ÉCOLES. Revue de l'Institut Coopératif de l'École Moderne Pédagogie Freinet, 1984.

Encourager les pratiques en milieu scolaire et universitaire

1.3 FAVORISER LA CRÉATION DE « COINS NATURE » DANS LES ÉCOLES

Ces dernières décennies, l'aménagement des cours d'école consistait majoritairement à bétonner le sol et à éliminer arbres, buissons et talus.

On constate aujourd'hui que des établissements scolaires et des communes réinterrogent ces choix et font le pari de re-naturer leurs cours d'école. Cela permet aux élèves d'être au contact du vivant tout en créant un vrai et riche espace pédagogique.

L'enjeu de cette action est donc double, d'une part accompagner les écoles et les communes volontaires dans l'aménagement de coins de nature et d'autre part d'inciter à cette démarche pour tous les établissements.



Pourquoi cette action ?

1. Qu'est-ce que le « coin nature » ?

- un espace de nature un peu sauvage
- cela peut être un potager, mais pas nécessairement

2. Le « coin nature » dans son établissement peut être :

- un outil pédagogique à part entière (pour des temps d'enseignement)
- un endroit libre, un espace à soi (pour des temps libres, non dirigés)
- un espace d'autonomie

3. Ce que permet le « coin nature » :

- être dehors, dans la nature, favorise la concentration des enfants
- revoir notre rapport à la propreté, au risque...

Créer des «coins nature» dans les établissements scolaires de Bretagne

Organiser des formations pour les enseignants souhaitant mettre en place un « coin nature »

Accompagner régionalement les « coins nature »



Élèves et enseignants



Inspection académique, communes, département, région



À l'échelle de la Bretagne



Associations de parents d'élèves, acteurs de l'éducation à l'environnement



Collectivités locales, DREAL, établissements scolaires, associations de parents d'élèves

Description de l'action

1. Création de « coins nature » dans les établissements scolaires de Bretagne :

- par les équipes des établissements scolaires
- avec un partenariat de la collectivité
- ou un partenariat avec un acteur de l'éducation à l'environnement

2. Organisation de formations pour les enseignants souhaitant mettre en place un « coin nature » dans leur établissement

- prévoir 1 formation par département
- durée de la formation : 1 jour

3. Accompagnement régional des « coins nature » :

- publication d'un support papier sur les étapes pour mettre en place un « coin nature » et sur les activités possibles
- site web : pour les enseignants / partager de l'information, témoigner, apporter des ressources, développer des argumentaires
- organisation d'une journée d'échanges de pratiques

• Pour aller plus loin :

- organiser un concours ou une bourse
- organiser un défi photo ou reporter

Durée de l'action

- Mise en place de l'accompagnement et de la méthodologie : 6 mois
- Démarrage des formations : 3 mois
- Mise en place des « coins nature » : en continu

Évaluation

Quantitative

- nombre de « coins nature » mis en place
- nombre de formations réalisées
- nombre d'inscrits aux formations
- mise en place d'outils d'accompagnement



Points forts de l'action

- Action facilement réalisable
- Intégration de l'élève au projet
- Enrichissement de l'éventail des outils pédagogiques à disposition des enseignants

Points de vigilance

Il est important de faire en sorte que le « coin nature » ne soit pas qu'un espace pédagogique, il faut qu'il soit accessible à tous.

Attention à ce que le projet ne repose pas que sur une seule et unique personne, il faut donc être vigilant à ce que ce soit un projet d'équipe et un projet d'élèves.

